

## ÉOLE

## PROLONGEMENT DU RER E À L'OUEST CONTRIBUTION DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE AU DÉBAT PUBLIC

La Ville de Saint-Germain-en-Laye est un pôle structurant de l'ouest parisien. Sous-préfecture de 43 207 habitants, elle accueille chaque jour 20 000 élèves dont 2 800 élèves au lycée international. Par ailleurs, Saint -Germain-en-Laye compte 21 000 emplois, avec ses pôles d'activités de plus de 1000 entreprises. 700 commerces sont regroupés dans le centre-ville, ce qui lui confère la réputation du plus grand centre commercial à ciel ouvert de l'ouest parisien. Sur les 11 690 Saint-Germanois travaillant à l'extérieur de la commune, 25% des actifs exercent sur la couronne ouest, de Cergy-Pontoise à Vélizy en passant par Poissy et Versailles.

Le développement territorial est intimement lié au développement de l'offre de transport. Saint-Germain bénéficie actuellement des infrastructures suivantes :

- >>> un accès direct à Paris et à l'Est de l'Île-de-France grâce au RER A et une liaison (TGO) tangentielle ouest vers Noisy-le-Roi. Le projet de tram-train, porté par le STIF, le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil général des Yvelines, devra relier d'ici 5 ans la tangentielle ouest avec le terminus de la ligne RER A.
- >>> Un réseau de bus urbains et interurbains comptant 700 bus de lignes régulières circulant chaque jour et convergeant vers le secteur de la gare RER.
- >>> Un réseau de circulations douces développé dans le cadre du plan climat territorial qui constitue le fil rouge des politiques conduites (développement des pistes cyclables et création de parkings vélos et deux roues motorisés) et renforcement du stationnement des voitures en sous-sol (2 000 places en stationnement souterrain dans le centre ville plus un projet de parking de délestage au niveau de la future gare de connexion entre le tram-train et le RER A).

L'enjeu du projet Éole pour Saint-Germain-en-Laye est de valoriser ces atouts en développant les connexions vers l'Ouest, le Nord et le Sud de l'agglomération parisienne.

Le projet de prolongement du RER E « Éole » vers Mantes est un projet de dimension régionale, qui doit contribuer fortement au développement et à la cohésion des territoires de l'ouest de l'Île-de-France.

>>> En matière de transports, le projet doit désengorger le RER A et renforcer le réseau de transport en commun en créant de nouvelles interconnexions. La priorité pour la Ville de Saint-Germain-en-Laye reste l'amélioration de l'offre et de la qualité du service du RER A. Les conditions de déplacement sur cette ligne, les retards, les suppressions de trains, les modifications d'itinéraires, la longueur des trajets sont devenus quotidiens pour les usagers.

>>> La tangentielle Ouest (TGO), colonne vertébrale de la desserte de l'ouest parisien, est essentielle pour nos territoires car elle doit relier à terme les pôles d'activité et d'emplois de Saint-Quentin-en-Yvelines au plateau de Saclay, à Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Achères et Cergy-Pontoise. Cette ligne assure actuellement la liaison uniquement entre Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture et Noisy-le-Roi. Elle doit à terme relier Cergy-Pontoise au Nord et Saint-Quentin-en-Yvelines via Versailles au Sud. Elle permettra une interconnexion avec la liaison ferrée à venir entre Versailles, le pôle de développement du plateau de Saclay et Massy TGV. Pour favoriser le développement économique, l'attractivité et l'aménagement de nos territoires, le projet doit améliorer la fluidité des déplacements Est-Ouest de la région, notamment pour ce qui concerne les relations entre les zones d'habitat et les zones d'emploi, ainsi que les relations Nord-Sud de la région Île-de-France.

Le projet Éole, présenté en débat public, n'offre cependant pas d'amélioration dans le maillage des transports Nord-Sud, pourtant indispensable. L'amélioration du maillage régional global renforçant la desserte des territoires, Saint-Germain-en-Laye appelle donc de ses vœux à ce que soit réalisée au plus vite la Tangentielle Ouest allant de Saint-Cyr à Saint-Germain-en-Laye, vers la gare d'Achères puis vers Cergy-Pontoise au Nord-Ouest, comme inscrit dans le contrat de Projets Etat-Région 2007/2013.

Pour parfaire ce maillage régional et connecter les lignes du RER A, RER Éole, TGO et la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), il est nécessaire de créer un pôle d'interconnexion, au nœud ferroviaire, existant sur le site du Grand-Cormier à Saint-Germain-en-Laye.

Le fait de relier les territoires du Grand Paris par la création de ce pôle -gare permettra les connexions entre le territoire de la Confluence Seine-Oise et Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles, le plateau de Saclay et la gare de Massy TGV. Le site de la Confluence Seine-Oise a ainsi été retenu comme territoire de développement du Grand Paris et s'inscrit dans le projet de valorisation de la vallée de la Seine entre Paris et le Havre, identifié par l'architecte Antoine Grumbach.

Le site du Grand-Cormier se situe au cœur de foret de Saint-Germain-en-Laye. Il constitue une emprise de 93,2 hectares de terrains appartenant à RFF. Il accueille un vaste réseau technique ferroviaire voyageurs. Le site est classé en zone UJ au PLU de la Ville, comme zone mixte d'activités et de logements. Il est actuellement peu urbanisé, avec une douzaine de pavillons au sein du quartier de la Croix Saint-Simon, des logements de fonction pour l'activité ferroviaire et une zone d'hébergement d'urgence de 120 logements. Cette gare de triage regroupe également des équipements SNCF, les locaux d'une entreprise et une école désaffectée.

La création de ce pôle-gare conduirait à assurer une liaison efficace entre Cergy-Pontoise, Achères, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Saint-Quentin, le Mantois et Paris. C'est le chaînon manquant pour accroître l'attractivité et le développement économique du secteur. La création d'un « techno quartier » permettrait d'affirmer l'interdépendance de nos territoires par la création d'un pôle de développement qui bénéficierait d'une situation géographique centrale privilégiée.

Une interconnexion entre les trains grandes lignes de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie et les correspondances régionales doit être également étudiée dans le secteur du Grand-Cormier.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye, après avoir pris connaissance du dossier présenté au débat public, partage la volonté du projet Éole de désengorger le RER A et d'encourager le développement et l'attractivité économique du territoire. Elle attend du projet un meilleur maillage pour relier ses territoires à l'ensemble de l'Île-de-France, et demande qu'une ligne soit dédiée à la création de la LNPN pour ne pas saturer le réseau existant.

Saint-Germain demande également la création d'un pôle-gare de connexion et d'échange sur le site du Grand-Cormier. Tels sont les éléments que la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite apporter en contribution au débat public.

**Emmanuel LAMY** 

Maire de Saint-Germain-en-Laye